

## **1<sup>ère</sup> Assemblée Générale du 12/07/18 : 10 mois après sa création, le Groupe VYV, 1<sup>er</sup> acteur mutualiste global de santé et de protection sociale en France, enregistre ses premiers résultats.**

### **Du départ lancé aux engagements tenus**

À sa création, le 13 septembre 2017, le Groupe VYV s'est doté d'une boussole stratégique : la Promesse mutualiste. Elle définit trois engagements pour le groupe : être utile à tous et à chacun, devenir l'acteur global de santé et de protection sociale, incarner la performance mutualiste de demain.

Ce texte fondateur permet au Groupe VYV de s'inventer au jour le jour. Les premiers mois d'existence ont permis de consolider la construction du groupe : mise en place des instances politiques ; achèvement de l'organisation managériale (actuellement, l'UMG Groupe VYV emploie 351 collaborateurs, dont près de la moitié au Siège à la tour Montparnasse) ; conception des procédures du contrôle stratégique et prudentiel ; création d'outils partagés par les entités...

Depuis septembre dernier, les grandes orientations portées par la Promesse mutualiste ont pu être approfondies à travers différentes approches sectorielles sur de nombreux marchés et/ou segments de population.

Dans le prolongement de cette réflexion, l'élaboration du plan d'actions stratégique amorcée au printemps permettra de préciser la feuille de route du groupe à l'horizon de 5 ans. Ce plan, qui devrait être finalisé dans le courant du 2<sup>nd</sup> semestre 2018, s'affirme comme une nouvelle étape structurante du développement du groupe.

Ainsi, le Groupe VYV sera opérationnel pour devenir, au cours des prochains mois et des prochaines années, une véritable fabrique de l'innovation et de la protection sociale en France au bénéfice des mutuelles, de leurs adhérents, de leurs clients particuliers et entreprises publiques et privées. Le Groupe VYV se définit d'ores et déjà comme « entrepreneur du mieux-vivre ».

### **Au cœur de la transformation de l'assurance, des premiers succès engrangés**

Dans le même temps et en l'espace de quelques mois, le Groupe VYV a enregistré des succès concrets. Du rapprochement de ses réseaux conventionnés à l'acquisition de start up, du développement de solutions d'épargne retraite à la convergence de solutions d'assistance, de la réussite dans de nombreux appels d'offres ou de référencement à la création d'un véhicule pour investir... (voir annexes).

Dès aujourd'hui, le Groupe VYV s'affirme comme le 1<sup>er</sup> acteur de l'assurance santé en France, le 1<sup>er</sup> opérateur de soins et de services privés non lucratif. Le 6<sup>e</sup> acteur en prévoyance. Au niveau européen, il est le 2<sup>e</sup> acteur de l'assurance santé.

## Un groupe ouvert et attractif

Sans s'inscrire dans la course à la taille, le Groupe VYV (une centaine de mutuelles et de groupements mutualistes) veut néanmoins fédérer autour de son projet.

Avec 10 millions de personnes protégées et plus de 72 000 entreprises clientes, le Groupe VYV se positionne comme un champion mutualiste en capacité de concilier développement, performance, but non lucratif et utilité sociale en proximité avec les patients, les adhérents, les clients, les entreprises comme les employeurs publics.

De nouvelles entités souhaitent s'inscrire dans cette dynamique et rejoindre ou sont en passe de rejoindre le groupe : Chorum (mutuelle dédiée aux professionnels de l'économie solidaire) qui devrait adhérer au Groupe VYV en 2019 (sous réserve des décisions des autorités de tutelle). D'autres mutuelles comme la SMACL (Mutuelle des collectivités) ou la CAREL (Mutuelle des élus locaux), la Mutuelle des sportifs, ont fait part de leur souhait de rejoindre le groupe. Par ailleurs une discussion exclusive a été ouverte avec le groupe Arcade, 4<sup>e</sup> bailleur du logement social en France.

Dans toutes ses dimensions, le groupe apparaît déjà comme le pôle de regroupement majeur des acteurs de l'économie sociale et solidaire. Le groupe ne peut se résumer à l'assurance santé, il veut dépasser ses frontières et agir sur tous les déterminants de santé.

Le Groupe VYV souhaite faire de l'ensemble des activités santé, soins et services, prévention, prévoyance, dépendance, épargne retraite, assurance de biens, protection financière et habitat social..., son cœur de métier afin de conforter son positionnement d'entrepreneur du mieux-vivre et accompagner chacun tout au long de la vie.

Contact presse : Lucie Paturel  
[pressevyyv@havas.com](mailto:pressevyyv@havas.com)  
0611690959

### À propos du Groupe VYV

Les groupes MGEN, Istya et Harmonie ont formé le 13 septembre 2017 le Groupe VYV pour constituer un pôle non lucratif de la santé et de la protection sociale, porteur d'une ambition d'acteur global de santé et d'un vrai projet de société.

L'ensemble des métiers du groupe (prévention, santé, prévoyance, offre de soins, épargne retraite...) permet de renforcer l'offre de services des mutuelles affiliées en apportant des réponses concrètes et innovantes aux adhérents et aux employeurs publics et privés.

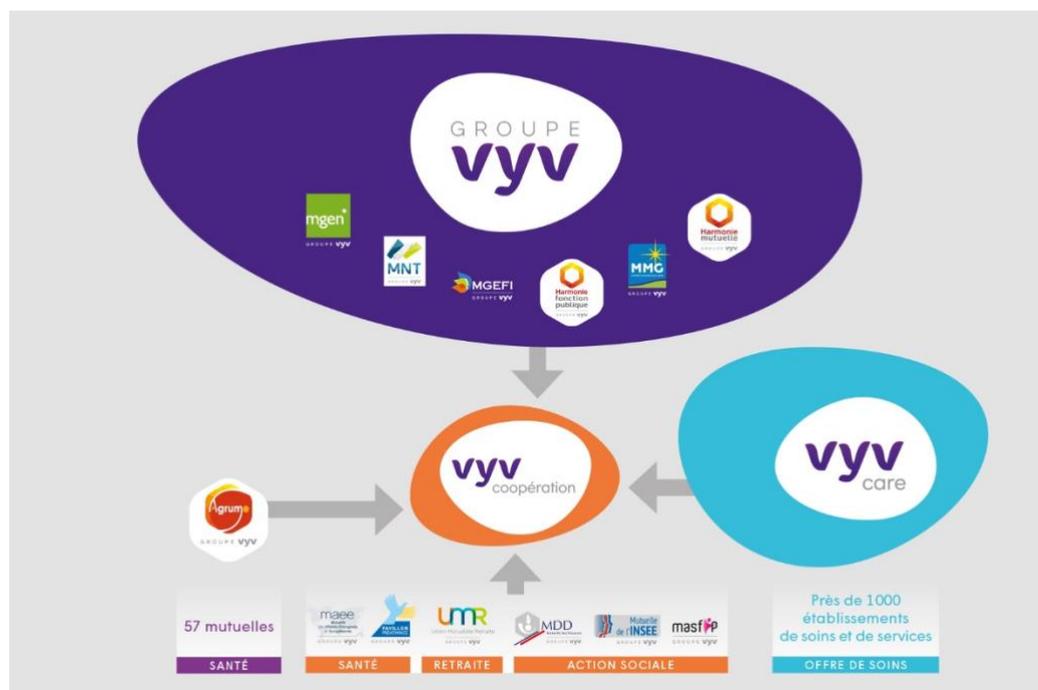
Le Groupe VYV représente :

- **10 millions** de personnes protégées
- **72 000** entreprises clientes
- **40 000** collaborateurs
- **Près de 2 600 délégués élus** parmi les adhérents

# ANNEXES

## I- Le Groupe VYV s'organise autour de trois unions qui structurent ses relations avec les mutuelles participantes.

- Une union mutualiste de groupe (UMG) Groupe VYV : entité stratégique et prudentielle, faîtière qui pilote la stratégie globale du groupe, exerce des missions de contrôle et coordonne sa mise en œuvre.
- Une union de groupe mutualiste (UGM) VYV Coopération : assure la coordination politique ainsi que l'échange de moyens et d'expériences entre les membres de l'UGM.
- Une union faîtière des services de soins et d'accompagnement VYV Care : pilote la stratégie du groupe pour les activités sanitaires, sociales et médico-sociales.



## II- Au-delà du périmètre DE COMBINAISON, le Chiffre d'affaires de l'ensemble des entités du Groupe VYV représente 10 Milliards d'euros.

**Assurance santé** : 6,2 Mds d'euros.

**Prévoyance** : 1,55 Md d'euros.

**Soins et services d'accompagnement** : 1,7 Md d'euros.

**Épargne Retraite** : 0,55 Md d'euros.

### III- Des réalisations concrètes

#### a) Répondre aux besoins des entreprises

Le groupe va renforcer son offre vers les entreprises, en santé et prévoyance. Dans un contexte où le poids des grands et très grands comptes et des négociations collectives ne cesse de peser, les mutuelles ont fait le choix de confier au Groupe VYV leurs activités de courtage, grands comptes et CCN (conventions collectives nationales).

Le Groupe VYV a pour objectif d'accroître sa part de marché des CCN et des accords de branches et d'élargir son taux de pénétration dans le cadre du renouvellement des co-recommandations et des labellisations.

**Conventions collectives nationales** : 62 accords de branches signés.

En juin 2018, le groupe a remporté le renouvellement du régime de santé de la CCN de la FEHAP (Fédération des centres hospitaliers et d'aide à la personne ; 4 200 établissements, 280 000 salariés) et a gagné l'appel d'offres en prévoyance pour la CCN Familles rurales (2 200 associations locales ; près de 17 000 salariés).

**Parts de marché du Groupe VYV sur la partie collective du portefeuille :**

- 28 % Pdm entités publiques de plus de 500 salariés,
- 10 % Pdm interprofessionnel de plus de 1 000 salariés,
- 16 % Pdm économie sociale et solidaire,
- 25 % Pdm collectivités locales (y compris les SEM) - 10 000 collectivités territoriales.

#### b) Fonction publique d'État :

12 ministères et établissements publics à caractère administratif ont référencés le groupe.

En mai 2018, la réponse conjointe MGEN et Harmonie Fonction Publique a été retenue pour la convention de référencement chargée d'assurer la protection sociale complémentaire santé et prévoyance des personnels des trois ministères de la Solidarité, de l'Éducation nationale et des Sports.

Cette convention d'une durée de 7 ans couvre près de 40 000 agents et illustre la force de la mutualisation des ressources et des compétences entre mutuelles du groupe au bénéfice des clients et adhérents.

#### c) Construire une protection sociale pour les jeunes

1,1 million, c'est le nombre de jeunes âgés de 18 à 29 ans qui sont adhérents du Groupe VYV, ce qui représente plus de 11 % de parts de marché sur cette population et 9 % sur celle des étudiants.

Fort de ce constat, le groupe souhaite tirer profit de ce potentiel en définissant une stratégie spécifique. Enfants des adhérents individuels ou collectifs, jeunes actifs présents dans les contrats collectifs ou dans les offres référencées, étudiants présents dans les portefeuilles des mutuelles dont MGEL et SMEBA (Mutuelles étudiantes) ou encore jeunes inactifs titulaires de contrats individuels, tous constituent la base de la stratégie vers cette cible.

**d) Partenariat Parnasse MAIF, pour se positionner sur l'épargne retraite**

Le Groupe VYV entend se positionner sur l'ensemble des segments (individuels et collectifs) en assurance, en épargne retraite et plus largement sur la protection financière pour tenir compte des parcours de vie au-delà des parcours de santé.

Le Groupe VYV va développer progressivement divers partenariats et solutions pour répondre, y compris en termes d'épargne salariale, aux besoins de ses adhérents et de ses clients, qu'ils soient particuliers, travailleurs non-salariés ou entreprises.

Dans ce contexte, le partenariat en avril 2018 avec le Groupe MAIF et sa filiale assurance-vie Parnasse MAIF, est une première étape qui permet aux réseaux d'agences du Groupe VYV de distribuer un produit d'assurance-vie, en complément de celui proposé par Mutex.

**e) Mutex, la composante prévoyance du Groupe**

La prévoyance se positionne, après la santé, comme le 2<sup>e</sup> pilier du cœur de métiers du groupe.

Le groupe, par l'intermédiaire d'Harmonie Mutuelle, est devenu actionnaire majoritaire de Mutex, acteur mutualiste spécialisé et reconnu de ce secteur. Le groupe entend faire de cette composante une véritable force de frappe et un outil de conquête de nouveaux clients pour l'ensemble de ses mutuelles. Une action unifiée est menée en 2018 par toutes les mutuelles du groupe et Mutex sur le marché des grands comptes, branches et CCN afin de répondre à des centaines de consultations ou d'appels d'offres.

**f) RMA Ressources Mutuelles Assistance, pour optimiser l'assistance**

Le développement des services liés aux nouveaux usages dans la société est un axe fort de la stratégie du groupe et l'assistance répond aux besoins de mieux-vivre des adhérents.

Le Groupe VYV a choisi, en 2018, RMA pour assurer et gérer ses offres d'assistance de personnes. Partenaire historique d'Harmonie Mutuelle, RMA est l'unique assistant mutualiste en France et construit ses services en privilégiant la relation humaine.

Les mutuelles MGEN, MNT et MGEFI ont validé le choix de rejoindre ce partenaire pour appuyer son développement au sein de la stratégie de services du groupe et devenir partie prenante de la gouvernance. Les mutuelles basculeront, au 01/01/2019, l'ensemble de leurs contrats vers RMA.

Ainsi RMA deviendra l'outil commun et principal de l'ensemble des structures du Groupe VYV pour l'assistance. Fort de ce déploiement, RMA sera en capacité de proposer des solutions renouvelées et ambitieuses d'offres de services et d'accompagnement pour les entités du groupe et aux autres acteurs du secteur.

**g) KALIXIA, pour asseoir la convergence des réseaux**

Le Groupe VYV et Malakoff Médéric ont annoncé, en mars 2018, l'objectif de rapprocher leurs réseaux de soins conventionnés d'ici fin 2018 au sein d'une structure dénommée KALIXIA. Le but est de proposer aux assurés des solutions de proximité associant qualité, maîtrise des prix et libre choix. L'ensemble des bénéficiaires des deux réseaux représente 15 millions de personnes.

Cette démarche a déjà permis la mise en place du 1<sup>er</sup> réseau commun en ostéopathie, KALIXIA Ostéo. Les réseaux d'audioprothèse et d'optique existants convergeront lors de leur renouvellement par un appel d'offres commun, respectivement en 2019 et 2020.

#### **h) MesDocteurs.com, pour l'innovation dans le système de santé**

En prenant, fin 2017, une participation majoritaire dans MesDocteurs.com, start-up spécialisée dans la télémédecine, le groupe s'est positionné comme un acteur de la rénovation du système de protection sociale et de l'évolution vers la santé de demain.

MesDocteurs.com est l'unique plate-forme interactive de téléconseil et de téléconsultation médicale en France, dans laquelle plus de 300 médecins, accessibles 7j/7, 24h/24, offrent une réponse immédiate sans prise de rendez-vous.

Ce service, proposé depuis avril 2018 par Harmonie Mutuelle, sera à terme généralisé au sein du Groupe VYV.

Objectif affiché pour 2020 : 2 millions de téléconsultations pour l'ensemble de la France, soit 10 fois plus qu'en 2015.

#### **i) Soutenir la lutte contre les addictions**

Lors de sa création, le Groupe VYV s'est engagé à soutenir et à développer des actions ambitieuses de prévention dont la lutte contre les addictions pour les adhérents et l'ensemble des Français.

Afin de concrétiser cette ambition, le Groupe VYV est partenaire du fonds de dotation Actions Addictions. Le groupe a également soutenu le lancement du site internet AddictAide destiné au monde du travail. Ce site rassemble les informations sur les bonnes pratiques en matière de prévention et de prise en charge des conduites addictives dans le monde du travail.

#### **j) VYV Invest, pour porter et financer les participations du groupe**

Créée en début d'année, VYV Invest sera pleinement opérationnelle d'ici la fin de l'année. VYV Invest s'affirme comme un outil structurant de développement du groupe pour les 10 prochaines années. Les filiales et les participations regroupées en son sein seront placées sous le pilotage politique, stratégique et financier du Groupe VYV.

Ce fonds permettra la mise en place d'une politique d'investissement sur le long terme dans les domaines de l'innovation, des services, de l'assurance, de l'international, de l'offre de soins, du logement. VYV Invest réunit 12 sociétés, apportées par Harmonie Mutuelle et MGEN d'une valeur globale de 130 millions d'euros, et Egamo.

#### **k) Egamo, pour la gestion d'actifs**

Née en 2008 de la volonté de MGEN de créer une société de gestion d'actifs à valeurs mutualistes, EGAMO est spécialisée dans la gestion d'actifs sous mandat et la gestion de fonds dédiés pour le compte des mutuelles et des acteurs institutionnels de l'économie sociale. Le Groupe VYV a décidé de faire d'EGAMO sa filiale pour centraliser la gestion des actifs du groupe.

#### **l) VYV CARE pour développer l'offre de soins et de services**

En 2018, VYV Care est le 1<sup>er</sup> opérateur non lucratif d'offre de soins et de services et le principal acteur mutualiste du secteur. Après l'accueil de nouvelles entités, dont Mutualistes sans Frontières et Union territoriale mutualiste Lorraine, VYV Care rassemble aujourd'hui plus de 1 000 établissements de soins et de services dans 17 domaines d'activité

du médico-social, du sanitaire et des biens médicaux, sur 56 départements, avec 25 000 collaborateurs.

En juin 2018, une direction de l'autonomie a été créée pour mettre en œuvre la stratégie des offres de soins et services destinées aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap et de dépendance, dont le réseau regroupe plus de 300 établissements et services.

VYV Care porte la stratégie de développement de l'offre de soins et de services du groupe en renforçant son articulation avec les SSAM (services de soins et d'accompagnement mutualistes) des groupes Harmonie et MGEN. Cela en fait un des fondements majeurs du développement du groupe.

La santé d'aujourd'hui déjà, et de demain bientôt, proposera des réponses sur mesure, avec une personnalisation de l'information médicale, de la prévention et des prises en charge thérapeutiques.

Pour répondre à ces évolutions majeures, VYV Care travaille à la structuration de son réseau, à la transformation de ses métiers, et investit dans l'innovation et le numérique en veillant à la qualité du lien avec l'adhérent, au respect de la vie privée des individus et de l'égalité d'accès de tous.

Les **17 métiers** de l'offre de soins et de services en chiffres (données au 31/12/2017) :

- Santé visuelle : 205 magasins d'optique.
- Santé et services auditifs : 139 centres d'audioprothèse.
- Santé dentaire : 109 centres de santé dentaire.
- Centres de santé : 5 établissements.
- Enfance et Famille : 100 établissements et service enfance et famille.
- Pharmacie et médication : 6 pharmacies.
- Matériel médical : 61 agences de distribution de matériel médical.
- Mobilité santé : 27 agences de transport sanitaire.
- Handicap : 96 établissements et services pour personnes en situation de handicap et dépendance.
- Accompagner les personnes âgées : 165 établissements (Ehpad, résidences autonomie...).
- Santé mentale : 9 établissements.
- Logement social : 7 758 logements sociaux.
- Établissements de santé : 25 établissements sanitaires de médecine chirurgie obstétrique (MCO) – soins de suite et de réadaptation (SSR) – hospitalisation à domicile (HAD).
- Aide et soins à domicile : 34 services de soins infirmiers à domicile (SSIAD) et 18 services d'accompagnement et d'aide à domicile (SAAD).
- Enseignement et formation.
- Funéraire : 72 agences (40 agences en propre La Maison des Obsèques et 32 agences partenaires).
- Ingénierie immobilière.